



Aurélie CARRARA
Caryl NEUENSCHWANDER
& Robert DESAX

SANS HONORAIRES : POINT JURIDIQUE & FISCAL

Contrôles fiscaux : retour de pratique et conseils

Les contrôles fiscaux sont un outil à disposition des autorités fiscales des deux côtés de la frontière franco-suisse afin de s'assurer que le contribuable a bien rempli ses obligations.

En Suisse

Un contrôle fiscal cantonal portera sur l'impôt sur le bénéfice de la société. L'administration fédérale examinera les impôts indirects (TVA, impôt anticipé, droits de timbre).

Il est à relever qu'une correction en matière d'impôt sur le bénéfice peut engendrer une correction en matière d'impôt anticipé. Les points principaux revus par le fisc sont typiquement la substance économique, la justification commerciale de transactions, les questions de valorisations et les rapports avec d'autres sociétés du groupe et les actionnaires. Récemment, nous avons relevé une tendance à la revue des prix de transfert et dans certains cas à l'ouverture de procédures pénales.

Dès lors, il est fortement recommandé de connaître les risques inhérents à votre société et de préparer un contrôle fiscal avec toute la diligence requise.

En France

En France, le gouvernement a présenté un plan de lutte contre la fraude fiscale dont diverses mesures ont été intégrées dans la loi de finances pour 2024 notamment en matière de prix de transfert.

En particulier, le seuil de chiffre d'affaires ou d'actif brut rendant obligatoire la constitution d'une documentation complète en début de contrôle est abaissé à 150 M€ et l'amende en cas de défaut de présentation est portée à 50 000€. La documentation devient opposable au contribuable.

Dans les faits, l'administration applique de plus en plus des sanctions exclusives de bonne foi. Ainsi, l'accent est plus que jamais mis sur l'anticipation et la préparation. Les groupes doivent, avant tout engagement de contrôle, documenter et formaliser avec soin les flux intragroupes à partir des moyens réels mis en œuvre et d'une analyse économique étayée. —

**— Anticipation et
préparation : la recette
des bonnes pratiques en
Suisse et en France**

*Caryl Neuenschwander (Tax Manager, Mazars, Zurich),
Aurélie Carrara (Avocate, Akylis Avocats, Lyon),
Robert Desax (Avocat, Walder Wyss, Zurich)*



REMI(COM)

LOCAUX COMMERCIAUX - COMMERCES - ENTREPRISES

**PRÉVOYONS ENSEMBLE LA PÉRENNITÉ
ET LA SUCCESSION DE VOTRE ENTREPRISE**

www.remicom.com

• N°1 en Suisse
• 2000 produits

• 20 agences
• 1000 transactions / an

pme@remicom.com
Tél. 0840 800 000